Image not found or type unknown

Insuffisance de valeur vénale

Par **Philou303**, le **05/12/2012** à **18:19**

Bonjour, l AF peut elle établir dans le cadre d une insuffisance de valeur vénale, lors d une cession immo, une rectification sur l IR pour le dirigeant, l IS et la TVA pour la société cessionnaire ? Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés